

DOSSIER DE PRESENTATION ANNEE SCOLAIRE 2024-2025 Dossier de présentation

Année scolaire 2024-2025

Chers parents,

Une année nouvelle s'ouvre devant nous avec ses questionnements, ses inconnus, ses

espérances. En tant que parents, se pose la question du choix de l'établissement

scolaire pour votre/vos enfant/s.

L'école Life School Riviera vivra sa 4ème rentrée scolaire en août 2024.

Notre vision est de préparer, en incluant la collaboration avec sa famille, chaque enfant

à devenir un citoyen confiant, épanoui, responsable et respectueux. L'équiper pour

qu'il devienne un leader et apporte des solutions à la société de demain.

Notre mission au quotidien est de guider, encourager et valoriser chaque enfant pour

favoriser ses apprentissages académiques et développer ses compétences sociales et

intra-personnelles. Lui donner des outils nécessaires pour y arriver et vivre l'école et

chaque apprentissage dans la joie et la confiance. Nous amenons chaque enfant à se

dépasser, être curieux, être enthousiaste.

Nous désirons transmettre et vivre des valeurs telles que l'écoute, le partage, le

respect, l'empathie, le pardon et la persévérance.

Nous travaillons avec des pédagogies telles que la pédagogie de projet et la

pédagogie par la nature.

Nous nous réjouissons d'accueillir de nouvelles familles qui ont à cœur cette

transmission de connaissances et de valeurs.

Quelle différence cela fera dans notre société.

ANNEE 2024-2025

Nous contacter:

L'école	Ouverture de l'école	Web/Mail/Téléphone	Horaires du secrétariat
Life School Riviera	Lundi-mardi- jeudi-vendredi : 8h30-16h	www.lifeschoolriviera.ch	Mardi et vendredi : 8h-17h30
Route de Fenil 38	Mercredi : 8h30-12h	Info@lifeschoolriviera.ch	Mercredi : 8h-12h30
1806 St. Légier		078 408 10 51	Ou répondeur

Organigramme fonctionnel & nominatif:

Nom	Secteur	E-mail
Nathalie Rod	Direction	nathalie.roddumoulin@lifeschoolriviera.ch
Dumoulin	administrative &	
	financière	
Natacha Pfister	Direction	natacha@lifeschoolriviera.ch
	pédagogique	
Julien	Conseil Associatif	admin@lifeschoolriviera.ch
Dumoulin		
	Secrétariat	info@lifeschoolriviera.ch

PRESENTATION DE L'ECOLE

Life School Riviera est une école privée innovante et évolutive. Elle est née du désir de révéler chaque enfant dans son potentiel, ses talents et son identité en lui offrant un enseignement de qualité, sur mesure, adapté à son rythme et son profil d'apprentissage. Le but de notre école est d'enseigner et transmettre des valeurs essentielles de savoir-être et de savoir-vivre, la valorisation de l'autre et le sens de l'excellence, qui est de donner le meilleur de soi-même sans se comparer.

Formation intellectuelle:

- 1. Transmettre de solides connaissances académiques.
- 2. Amener chaque élèves à développer au maximum son potentiel intellectuel.
- 3. Préparer les élèves à une bonne intégration dans la société.

Comment:

- En suivant le programme officiel du PER.
- En effectuant une semaine de stage en entreprises proposé aux élèves de 10 et 11èmes.
- En préparant les élèves aux examens (ECR ou examens de Gymnase).
- En amenant les élèves à développer un esprit critique.
- En leurs enseignant des méthodes de travail (organisation, autonomie, ...).
- En leur proposant une pédagogie adaptée à leurs besoins (soutien, approfondissement, coaching, ...).

Formation relationnelle et sociale :

- 1. Développer le respect de soi-même, de l'autorité, des autres.
- 2. Encourager l'esprit de service et de responsabilité.
- 3. Développer le sens de l'appartenance à un groupe (famille, classe, école,...).
- 4. S'ouvrir sur l'extérieur.

Comment:

- Règlement fondé sur le respect.
- Intervenants extérieur.
- Sorties de classe, camps,
- Apprentissage de la solidarité et du partage.

NB : autorité pour nous veut dire que chacun a son rôle et ce rôle doit être reconnu et respecté.

ENSEIGNEMENT

L'école utilise du matériel pédagogique choisi par la direction pédagogique dans des programmes existants ou en cours d'élaboration, en veillant à une éthique compatible avec la ligne définie dans les fondements et objectifs du PER et le rythme/niveau de chaque enfant.

La semaine d'enseignement est rythmée par des cours collectifs (enseignement des langues étrangères par immersion - anglais et allemand, cours de sciences, de sciences humaines, d'art, d'éducation physique, de musique) et des temps de travail personnalisé. Lorsque les matières sont travaillées en commun, les attentes sont adaptées en fonction du degré des élèves.

La lecture est encouragée tout au long de la semaine et les élèves ont chaque jour 30 à 45 minutes de lecture libre.

<u>Programme primaire</u>: - français - mathématiques - anglais* - allemand* (*initiation dès la 1ère Harmos) - connaissance de l'environnement - géographie - histoire - musique, chant et rythmique - activités créatrices manuelles et textiles - dessin - cuisine - éducation physique.

<u>Programme de base secondaire</u>: - français - mathématiques - allemand - anglais - histoire - géographie - sciences - informatique - comment prendre des notes - activités créatrices manuelles - travaux manuels - dessin - cuisine.

Dès la 10H, les élèves apprennent à écrire leur CV et des lettres de motivation.

Les élèves de 1-4H travaillent beaucoup au travers de la manipulation et de jeux qui stimulent le cerveau, la curiosité et les apprentissages dont les effets positifs sont recommandés par les neuros-sciences.

Dès la 7H, les élèves apprennent à planifier leur semaine d'école. Si les heures collectives restent fixes, comme l'art, le sport, l'allemand par immersion ou la physique, ils peuvent choisir comment organiser l'ensemble des matières citées sur le reste de leur temps.

Chaque élève est encouragé à se lancer dans des projets qui permettent de travailler de nombreuses notions de façon transversale.

En mathématiques, français, allemand et anglais (dès la 7H), un programme est posé pour chaque degré, respectant les attentes du PER. Toutefois, en fonction des facilités ou des défis de chaque élève, chacun avancera à son rythme; les élèves pour qui cela est nécessaire consolident les attentes fondamentales du PER et ceux qui ont plus de facilité approfondissent diverses notions.

En français, l'orthographe est entraînée avec le programme du Projet Voltaire. Des ateliers d'écriture créative, des temps de lecture et tout un programme mis en place

sur google Classroom offrent des possibilités variées pour travailler les notions du programme et stimuler les élèves dans la production écrite et la lecture.

En parallèle, le programme tap' touche leur permet d'apprendre la dactylographie depuis la 7H.

<u>Options spécifiques secondaire</u>: Les options sont définies avec l'enfant et les parents de chaque élève. Un enseignant vient ponctuellement ou sur toute l'année selon les options choisies (biologie - chimie - comptabilité - physique - cuisine - droit - approche du monde professionnel - latin - italien).

Le sport est pratiqué ponctuellement sous forme d'activités diverses : rythmique, course d'orientation, jeux de balles, parcours Vita, patinage, ski et snowboard, piscine ou lac, préparation aux 2 ou 4km de Lausanne, danse, etc.

Rythme

L'un des objectifs est que chaque enfant puisse donner le meilleur de lui-même, à son rythme, tout en étant respecté dans sa différence ; il peut donc y avoir plusieurs niveaux au sein du même groupe.

En cas de difficulté scolaire ou de comportement, la direction pédagogique et administrative prend rendez-vous avec les parents de l'élève et discute si un bilan pourrait être fait afin d'assurer un suivi avec un logopédiste, un ergothérapeute, un pédopsychiatre ou un autre thérapeute si nécessaire. Le coût des tests et du suivi est à la charge des parents. Normalement, une assurance complémentaire prend en charge ces différents coûts (à vérifier avec son assurance). En cas de besoin, l'école peut faire appel à un psychologue ou un accompagnement parental (avec l'accord des parents) pour évaluer les difficultés d'un enfant dans une classe afin de savoir quelles pistes proposer pour la suite de la scolarité de l'élève. Le coût de cette évaluation est à la charge des parents.

Evaluations

Chaque élève est évalué par rapport à ses compétences dans toutes les matières, hormis le sport. Les évaluations sont faites plusieurs fois par trimestre. Elles sont faites sous forme de pourcentage. Une notion est acquise lorsque la matière est maîtrisée, ce qui permet à l'enfant de passer à l'étape suivante de son apprentissage. A titre d'exemple, en mathématiques, le calcul mental est travaillé à l'aide du système des ceintures de compétence. Après avoir préparé un niveau en autonomie, l'élève décide de passer un bilan. Si 80% est réussi, alors il valide le niveau. A côté de cela, des exercices leur sont proposés selon les thèmes du programme. Le bilan est proposé dès que le jeune est prêt à le passer. Si besoin, l'élève travaillera encore certaines notions et passera à nouveau un bilan avant de poursuivre ses apprentissages. Des activités en collectif permettent de consolider des notions sur le terrain. Un rapport est envoyé aux parents.

Les enseignants et les parents sont encouragés à valoriser l'enfant dans les branches où il est à l'aise et à l'encourager dans celles où il peine.

Afin d'habituer l'élève à des contrôles conséquents et dans le but de tester ses connaissances, un examen incluant l'équivalent de la matière vue à l'école publique sera organisé en fin de 4H, 6H et 8H. De cette manière, en cas de passage de l'élève vers l'enseignement public, celui-ci pourra s'effectuer dans de bonnes conditions en cours ou au terme du cursus de notre école.

Coaching, suivi des élèves

Chaque semaine, notre responsable pédagogique prend un temps d'écoute et de discussion individuel avec chaque élève à partir de la 4H. Cela permet à l'équipe enseignante de mieux cibler les besoins de l'enfant. Plusieurs de nos enseignantes sont formées pour accompagner des enfants HP ou avec troubles attentionnels ou troubles-dys. Collaborer avec les parents et les professionnels qui suivent nos élèves est vraiment très bénéfique tant pour les élèves, les parents que pour notre équipe.

Réintégration d'un élève dans l'école publique

Jusqu'en fin de 7H, les parents qui désirent que leur enfant réintègre l'école publique peuvent le faire en annonçant simplement au 31 mars que leur enfant ne poursuivra pas son cursus scolaire l'année scolaire suivante. A partir de la 8H, il est important que les parents parlent avec la direction pédagogique pour assurer une bonne adaptation aux exigences du public (notes, rythme, préparation à l'étape postscolaire...).

Préparation des examens pour une entrée au gymnase

Dès la 10H, les élèves qui veulent se présenter aux examens du gymnase en fin de 11H, voie école de culture générale et commerce ou voie maturité, doivent en informer la direction. En milieu de 10H, certains cours vont s'intensifier dans ce but et certains travaux supplémentaires pourront être demandés. En fin de 9H, jusqu'en début de 11H, deux à trois rencontres entre parents, élèves et enseignants sont organisées et un contrat est signé par les différentes parties.

<u>Préparation pour l'entrée dans une école professionnelle ou pour un apprentissage</u>

En 10H et en début de 11H, chaque élève est encouragé à effectuer plusieurs stages d'au moins 3 jours afin de découvrir plusieurs métiers qui l'intéressent. Selon les besoins, certaines matières seront renforcées pour pouvoir accéder à des écoles professionnelles ou avoir de bons acquis pour l'apprentissage choisi.

Nos élèves de 11H sont préparés à des tests de langues (Goethe, Alliance française, Cambridge).

ADMISSION

1. Age d'admission

Ecole primaire

Tout enfant de 4 ans révolus au 31 juillet précédant la rentrée scolaire doit être inscrit dans un établissement scolaire public ou privé. Nous acceptons à titre exceptionnel, après discussion avec l'enseignant.e concerné.e, les parents et la direction, un enfant atteignant l'âge de 4 ans au 31 janvier suivant la rentrée scolaire. L'admission peut se faire après un stage d'une demi-journée afin de se rendre compte de la maturité de l'enfant.

Ecole secondaire

Nous acceptons en priorité les élèves jusqu'à la 10^{ème}. Une scolarisation d'un.e élève de 11^{ème} reste une exception.

HORAIRES

1 à 3/4 P

Lundi / Mardi/ Jeudi / Vendredi de 8h30 à 16h

3/4 P à 11P

Lundi / Mardi/ Jeudi / Vendredi de 8h30 à 16h

Mercredi de 8h30 à 12h

Les élèves sont pris en charge durant la pause de midi. Les élèves qui le souhaitent peuvent rentrer à la maison. Le repas est apporté par chaque élève.

RENCONTRE PARENTS / ENSEIGNANTS

Afin de s'assurer de la transmission de la vision de l'école Life School Riviera, l'école organise une réunion chaque année. Elle peut avoir lieu en début d'année scolaire ou alors lors d'une table ronde ou d'une conférence. La famille est au cœur de notre projet et nous cherchons à établir une relation de confiance avec les familles de nos élèves.

D'autre part, deux à trois entretiens sont organisés entre les parents et l'enseignant principal de chaque élève. Ils ont lieu en général entre octobre et novembre puis entre février et mars et si nécessaire entre mai et juin.

INTERNET / PORTABLES

Les élèves n'ont accès à Internet sur les ordinateurs de l'école qu'en présence d'un professeur. Un logiciel contraignant de type « contrôle parental » est installé sur nos appareils. Si un élève est autorisé par un service compétent (pédiatre, ergo, logo) a travailler avec son propre ordinateur, nous demandons aux parents de nous signer une note certifiant qu'un logiciel a été installé bloquant l'accès à des sites qui ne sont pas appropriés pour des enfants.

Les élèves venant à l'école avec leur téléphone portable doivent le laisser dans leur cartable ou dans la boîte prévue à cet effet.

REGLEMENT

Plusieurs règlements sont à disposition sur notre site internet.

CALENDRIER SCOLAIRE / JOURS FERIES 2024-2025

Rentrée scolaire

Lundi 26 août 2024

Jeûne fédéral

Lundi 16 septembre 2024

Vacances d'automne

Samedi 12 au dimanche 27 octobre 2024

Vacances d'hiver (Noël et Nouvel an)

Samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025

Vacances de février (Relâches)

Samedi 15 au dimanche 23 février 2025

Vacances de Pâques

Samedi 12 au dimanche 27 avril 2025

Pont de l'Ascension

Jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025

Lundi de Pentecôte

Lundi 9 juin 2025

Vacances d'été

Vendredi 27 juin 2025

ACCUEIL PARASCOLAIRE

Tarif pour chaque 30 min. : 10.- (à partager entre plusieurs parents, le cas échéant)

	Horaire		
Lundi	16h-16h30	16h-17h	16h-17h30
Mardi	16h-16h30	16h-17h	16h-17h30
Jeudi	16h-16h30	16h-17h	16h-17h30
Vendredi	16h-16h30	16h-17h	16h-17h30

Les portes de l'école sont ouvertes à 8h. Les élèves viennent pour 8h25 afin d'être prêts en classe à 8h30. Les élèves qui arrivent avant 8h25 et qui ont besoin d'être encadrés doivent être annoncés à l'avance afin qu'il y ait une présence avec eux. Ceux qui arrivent à l'avance peuvent entrer et soit rester en haut des escaliers jusqu'à 8h25 ou entrer et s'installer calmement dans le coin lecture.

A 8h25, l'enseignante qui fait l'accueil du matin descend et vient accueillir parents et élèves les lundis/mardis/jeudis/vendredis. A 16h, l'enseignante qui fait la clôture descends également avec tous les élèves. Les parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école attendent à l'extérieur sous l'abri. Les élèves qui repartent seuls sont sous la responsabilité de leurs parents. En cas de retard exceptionnel des parents, ces derniers avertissent par téléphone. Nos enseignantes doivent pouvoir être libérées à 16h10 au plus tard.

Les élèves qui prennent le bus sont libérés avant 12h ou avant 16h en fonction avec l'horaire du bus.

TARIFS

Une simulation peut être faite depuis le site internet de l'école afin de connaître le coût de l'écolage et des frais annexes. Les frais calculés incluent :

Frais d'écolage : se situent entre 11'000.-/an et 14'500.-/an, le tarif dépend des revenus déclarés sur la feuille d'imposition.

Frais d'activité : se situent entre 550.- et 12'000.- par an, le tarif dépend des revenus déclarés sur la feuille d'imposition.

Frais d'admission : se situent entre 300.-/an et 500.-/an (uniquement la première année)

Grands rabais fratries: 2ème enfant: 50%, 3ème enfant: 80%, suivants: 90%

Il n'y a pas d'autres frais sur l'année.

ANNEXE

Les documents suivants sont demandés lorsqu'un enfant est inscrit dans notre école :

Copie de la pièce d'identité de l'élève
Photo portrait récente
Copie de la pièce d'identité du/des représentant(s) légal(aux)
Copie du livret de famille
Copie de la carte d'assurance maladie
Nom + no de police de l'assurance RC
Dernière décision de taxation
Dernière fiche de salaire
Règlement général + règlement interne à lire et à signer
Charte « valeurs et comportement » + Charte « valeurs chrétiennes » à lire et à
signer
Règlement de l'usage d'internet (pour les élèves dès la 5H) à lire et à signer

Tous les renseignements sont traités avec la plus stricte confidentialité.

Les inscriptions ne sont valables que lorsque le dossier de l'enfant et complet et signé.